ANNEXE 3

BIJLAGE 3

Modèle de formulaire pour le rapport annuel

Modelformulier voor het jaarverslag

Publication faite en exécution de l'article 7, § 1, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Arrêté d'exécution du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Publicatie in uitvoering van artikel 7, § 1, van de gezamenlijke ordonnantie van 14 december 2017 van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest en de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie betreffende de transparantie van de bezoldigingen en voordelen van de Brusselse openbare mandatarissen.

Uitvoeringsbesluit van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering van 4 oktober 2018 houdende uitvoering van artikel 7 van de gezamenlijke ordonnantie van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest en de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie van 14 december 2017 betreffende de transparantie van de bezoldigingen en voordelen van de Brusselse openbare mandatarissen

Relevé des présences en réunion, rémunérations et avantages de toute nature ainsi que des frais de représentation – article 7, § 1, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Overzicht van de aanwezigheden op de vergaderingen, bezoldigingen en voordelen van alle aard alsook de vertegenwoordigingskosten – artikel 7, § 1, van de gezamenlijke ordonnantie van 14 december 2017

Nom *Naam*	**Prénom** *Voornaam*	**Numéro national** *Rijksregister-nummer*	**Rôle lingui-stique** *Tal-rol*	**Adresse** *Adres*
1. MARY	Nicolas		FR	Les Pilotis ASBL – rue du Bourgmestre, 13 à 1050 Ixelles
2. SANCHEZ	Emilie		FR	Les Pilotis ASBL - rue du Bourgmestre, 13 à 1050 Ixelles
3. DE BACKER	Jérémy		FR	EQLA asbl – Boulevard de la Woluwe, 34 – 12000 Woluwe-Saint-Lambert
4. DE KEYZER	Martine		FR	A titre personnel
5. KOLCHORY	Carine		FR	
6. DERCLAYE	Charlotte		FR	
7. COHRS	Emilie		FR	Access&GO - 1/213, Rue de la Fleur d'Oranger à 1150 Bruxelles
8. HUPIN	Jeanne		FR	LuAPE - 19/8, Avenue Edmond Parmentier à 1150 Bruxelles
9.				La Serre outil - 377, Chaussée de Stockel à 1150 Bruxelles
10.				Timber asbl - 19, Avenue Edmond Parmentier à 1150 Bruxelles
11. ZILBERBERG	Barbara		FR	Centre "Lui & Nous" - 15, rue J,G, Eggericx à 1150 Bruxelles
12. AUSSEMS	Elise		FR	Centre "Lui & Nous" - 15, rue J,G, Eggericx à 1150 Bruxelles
13.			FR	Centre de jour "La forêt" - 17, Val des Epinettes à 1150 Bruxelles
14. LIÉGEOIS	Frédéric		FR	Almagic ASBL - 7, Avenue des Mimosas à 1150 Bruxelles
15. SPILLIAERT	Anne		FR	Décalage ASBL - 11, rue au Bois à 1150 Bruxelles
16. TOSTI	Vanessa		FR	Décalage ASBL - 11, rue au Bois à 1150 Bruxelles
17. DI GIOVANNI	Francis		FR	Décalage ASBL - 11, rue au Bois à 1150 Bruxelles
18.			FR	Dyadis ASBL - 87, rue Konkel à 1150 Bruxelles
19. Urbain	Jean		FR	ContrePied- 15 venelle aux jeux à 1150 Bruxelles
20. d'Huart	Hélène		FR	Artos - Val des Epinettes 1A, 1150 à 1150 Bruxelles
21. Schuiten	Christine		FR	Les Fauteuils Volants ASBL - 225, Avenue Orban à 1150 Bruxelles
22. Vander Elst	Michèle		FR	Special Olympics Belgium - 166B, Avenue Vander Meerschen à 1150 Bruxelles
23.			FR	HAMA 4 - 201, Avenue Edmond Parmentier à 1150 Bruxelles
24. Kangolongo	Sandrine		FR	Cité Services - 13a/400, Rue du Ciel Bleu à 1150 Bruxelles
25. Bogarts	Gilles		FR	Le Silex - rue Voot, 82 à 1200 Bruxelles
26. Parmentier	Brigitte		FR	Vivre et Grandir - Boulevard B. Whitlock 3, 1150 Bruxelles
27. Angelo	Cléon		FR	Autonomia - Av. Pierre Vander Biest, 70 à 1150 Bruxelles

28.			FR	Altéo - la woluwe - Chaussée de Haecht 576, 1030 Bruxelles
29. Lagase	Daniel		FR	Les Eglantiers Av. Salomé, 2 à 1150 Bruxelles
30. Braun	François-Xavier		FR	L'Ombrage - Avenue Parmentier, 89 à 1150 Bruxelles
31. Frankignoulle	Isabelle		FR	L'Orée - Drève des Brûlés, 59 à 1150 Bruxelles
32. De Block	André		FR	A titre personnel
33. Gibson-Petit	Cathy		FR	A titre personnel
34. Vanbelle	Thomas		FR	LuAPE - 19/8, Avenue Edmond Parmentier à 1150 Bruxelles
35. Desmet	Hendrik		FR	Special Olympics Belgium - 166B, Avenue Vander Meerschen à 1150 Bruxelles
36. Clarembaux	Claudy		FR	A titre personnel

Mandat, fonction ou fonction dérivée *Mandaat, functie of afgeleide functie*	Organisme *Instelling*	Mandat rémunéré (oui/non) *Bezoldigd mandaat (ja/nee)*	Mandat non rémunéré (oui/non) *Onbezoldigd mandaat (ja/nee)*	Date de début *Startdatum*	Date de fin *Einddatum*
1. Néant	1. Conseil Consultatif des Personnes en Situation de Handicap (CCPSH) de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
2. Néant	2. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
3. Néant	3. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
4. Néant	4. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
5. Néant	5.CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
6. Néant	6.CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
7. Néant	7. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
8. Néant	8. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
9. Néant	9. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
10. Néant	10. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
11. Néant	11. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
12. Néant	12. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
13. Néant	13. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
14. Néant	14. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
15. Néant	15. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
16. Néant	16. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
17. Néant	17. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
18. Néant	18. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
19. Néant	19. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
20. Néant	20. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
21. Néant	21. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
22. Néant	22. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
23. Néant	23. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
24. Néant	24. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
25. Néant	25. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
26. Néant	26. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
27. Néant	27. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
28. Néant	28. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant

29. Néant	29. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
30. Néant	30. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
31. Néant	17. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
32. Néant	17. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
33. Néant	17. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
34. Néant	17. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
35. Néant	35. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant
36. Néant	36. CCPSH de Woluwe-Saint-Pierre	Non	Oui	Néant	Néant

A

Rémunération ou indemnité annuelle brute *Bruto jaar-bezoldiging of –vergoeding* (A)	Total des jetons de présence *Totaal presentie-gelden* (B)	Nombre de réunions *Aantal vergaderingen*	Avantages de toute nature *Voordelen van alle aard*	Montant *Bedrag* (C)	Frais de représentation *Representatiekosten*	Montant *Bedrag* (D)
1. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
2. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
3. Néant	Néant	2	Néant	Néant	Néant	Néant
4. Néant	Néant	2	Néant	Néant	Néant	Néant
5. Néant	Néant	2	Néant	Néant	Néant	Néant
6. Néant	Néant	2	Néant	Néant	Néant	Néant
7. Néant	Néant	1	Néant	Néant	Néant	Néant
8. Néant	Néant	1	Néant	Néant	Néant	Néant
9. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
10. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
11. Néant	Néant	1	Néant	Néant	Néant	Néant
12. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
13. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
14. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
15. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
16. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
17. Néant	Néant	2	Néant	Néant	Néant	Néant
18. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
19. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
20. Néant	Néant	1	Néant	Néant	Néant	Néant
21. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
22. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
23. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
24. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
25. Néant	Néant	2	Néant	Néant	Néant	Néant
26. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
27. Néant	Néant	1	Néant	Néant	Néant	Néant
28. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
29. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant

30. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
31. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
32. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
33. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
34. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
35. Néant	Néant	0	Néant	Néant	Néant	Néant
36. Néant	Néant	1	Néant	Néant	Néant	Néant

A

Outils de travail *Werkinstrumenten*	SOUS-TOTAL *SUBTOTAAL* (A+B+C+D)	Réductions opérées [1] *Toegepaste verminderingen 1* (E)	TOTAL *TOTAAL* (A+B+C+D-E)	Date du rapport *Datum van het verslag*
1.Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
2. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
3. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
4. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
5. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
6. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
7. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
8. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
9. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
10. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
11. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
12. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
13. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
14. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
15. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
16. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
17. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
18. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
19. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
20. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
21. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
22. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
23. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
24. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
25. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
26. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
27. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
28. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
29. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
30. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
31. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

32. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
33. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
34. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
35. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
36. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

[1] Remarques relatives aux réductions :

Les modalités de réduction sont prévues à l'article 3, § 2, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017.
En cas de dépassement de la limite des 150 % du montant de l'indemnité parlementaire, une réduction à due concurrence est opérée uniquement sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1er, alinéa 2 [1], selon les modalités suivantes :

- la réduction s'opère prioritairement et à due concurrence sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1er, alinéa 2, tirets 1 à 4 [2]. Cette réduction s'opère uniquement sur la partie de ces rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature excédant 50 % du montant de l'indemnité parlementaire perçue par les membres de la Chambre des représentants ;

- le cas échéant, la réduction s'opère à due concurrence sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1er, alinéa 2, tirets 5 à 8 [3]. Cette réduction n'est pas limitée.

[1] Opmerkingen in verband met de verminderingen:

De voorwaarden voor het toepassen van verminderingen worden bepaald in artikel 3, § 2, van de gezamenlijke ordonnantie van 14 december 2017.

---

[1] *Il s'agit des bourgmestres, échevins, présidents et membres des bureaux permanents de CPAS, des conseillers communaux, des conseillers de CPAS, des membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional ou local, des membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local, des membres des organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public bicommunautaire, de toute autre personne désignée par le Gouvernement et/ou le Collège réuni pour le représenter dans le conseil d'administration de toute structure dotée de la personnalité juridique.*

[2] *Les mandats visés sont les suivants :*

1. *les bourgmestres et échevins*
2. *les présidents et membres des bureaux permanents de CPAS*
3. *les conseillers communaux*
4. *les conseillers de CPAS*

[3] *Les mandats visés sont les suivants :*

1. *les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional ou local,*
2. *les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local,*
3. *les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public bicommunautaire,*
4. *toute autre personne désignée par le Gouvernement et/ou le Collège réuni pour le représenter dans le conseil d'administration de toute structure dotée de la personnalité juridique.*

van 150 % van het bedrag van de parlementaire vergoeding, wordt een vermindering ten belope van die overschrijding enkel wedden of presentiegelden en voordelen van alle aard die als tegenprestatie ontvangen werden voor de uitoefening van een d [4], en zulks onder de volgende voorwaarden:

ope van die overschrijding toegepast op de bezoldigingen, vergoedingen, wedden of presentiegelden en voordelen van alle aard voor de uitoefening van een mandaat als bedoeld in artikel 2, § 1, tweede lid, streepjes 1 tot 4 [5]. Die vermindering wordt enkel gen, vergoedingen, wedden of presentiegelden en voordelen van alle aard die hoger zijn dan 50 % van het bedrag van de de Kamer van Volksvertegenwoordigers ontvangen;

belope van die overschrijding toegepast op de bezoldigingen, vergoedingen, wedden of presentiegelden en voordelen van alle rden voor de uitoefening van een mandaat als bedoeld in artikel 2, § 1, tweede lid, streepjes 5 tot 8 [6]. Die vermindering is

voorzitters en leden van de vaste bureaus van de OCMW's, de gemeenteraadsleden, de OCMW-raadsleden, de leden van bestuurs-, beheers- of adviesorganen van bestuurs-, beheers- of adviesorganen van een gewestelijke en lokale openbare instelling, de leden van bestuurs-, beheers- of adviesorganen van een openbare e Regering en/of het Verenigd College wordt aangewezen om haar en/of het te vertegenwoordigen in de raad van bestuur van om het even welke structuur met

bureaus van de OCMW's

Liste des voyages des mandataires publics – article 7, § 1er, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017
Lijst met reizen van de openbare mandatarissen – artikel 7, § 1, van de gezamenlijke ordonnantie van 14 december 2017

Voyage *Reis*	Date du voyage *Datum van de reis*	Montant *Bedrag*	Organisateur *Organisator*	Mandataire concerné *Betrokken mandataris*	Date décision motivée de l'organe compétent *Datum met reden omklede beslissing van het bevoegde orgaan*	Date d'approbation par le Gouvernement, Collège réuni ou tutelle générale *Datum goedkeuring door de Regering, Verenigd College of algemeen toezicht*
1.Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
18. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
19. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
20. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
21. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
22. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
23. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
24. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
25. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
26. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
27. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
28. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
29. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
30. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
31. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
32. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
33. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
18. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
19. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
20. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

21. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
22. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
23. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
24. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
25. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
26. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
27. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
28. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
29. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
30. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
31. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
32. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
33. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
34. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
35. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
36. Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Inventaire des marchés publics – article 7, § 1er, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017
Inventaris van de overheidsopdrachten – artikel 7, § 1, van de gezamenlijke ordonnantie van 14 december 2017

Type de marché *Type opdracht*	Date du marché *Datum van de opdracht*	Bénéficiaires *Begunstigden*	Montants *Bedragen*
1. Néant	Néant	Néant	Néant
2. Néant	Néant	Néant	Néant
3. Néant	Néant	Néant	Néant
4. Néant	Néant	Néant	Néant
5. Néant	Néant	Néant	Néant
6. Néant	Néant	Néant	Néant
7. Néant	Néant	Néant	Néant
8. Néant	Néant	Néant	Néant
9. Néant	Néant	Néant	Néant
10. Néant	Néant	Néant	Néant
11. Néant	Néant	Néant	Néant
12. Néant	Néant	Néant	Néant
13. Néant	Néant	Néant	Néant
14. Néant	Néant	Néant	Néant
15. Néant	Néant	Néant	Néant
16. Néant	Néant	Néant	Néant
17. Néant	Néant	Néant	Néant
18. Néant	Néant	Néant	Néant
19. Néant	Néant	Néant	Néant
20. Néant	Néant	Néant	Néant
21. Néant	Néant	Néant	Néant
22. Néant	Néant	Néant	Néant
23. Néant	Néant	Néant	Néant
24. Néant	Néant	Néant	Néant
25. Néant	Néant	Néant	Néant
26. Néant	Néant	Néant	Néant
27. Néant	Néant	Néant	Néant
28. Néant	Néant	Néant	Néant

29. Néant	Néant	Néant	Néant
30. Néant	Néant	Néant	Néant
31. Néant	Néant	Néant	Néant
32. Néant	Néant	Néant	Néant
33. Néant	Néant	Néant	Néant
34. Néant	Néant	Néant	Néant
35. Néant	Néant	Néant	Néant
36. Néant	Néant	Néant	Néant

Liste des subsides octroyés – article 7, § 1er, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017
Lijst met toegekende subsidies – artikel 7, § 1, van de gezamenlijke ordonnantie van 14 december 2017

Subside *Subsidie*	Date *Datum*	Montant *Bedrag*	Destinataire *Bestemmeling*
Subside communal	25.07.2024	668	AccessAndGo
Subside communal	25.07.2024	800	Décalage
Subside communal	25.07.2024	1.767	Eqla
Subside communal	25.07.2024	1.265	Vivre et Grandir Saint-Raphaël